

Procès-verbal

De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École _____ de la Clé-des-Champs_____

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE _____ Clé-des-Champs_____

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le
15 septembre 2014 à 18 h 30,
à l'école de la Clé-des-Champs.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sarah Couture, parent, **PRÉSIDENTE** du conseil d'établissement 2013-2014

Voir feuilles en annexe

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Manon Turgeon, directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 30

Manon Turgeon, directrice, accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance. Une présentation du personnel est faite à 19 h 30 par la directrice Manon Turgeon. Également, elle informe les personnes présentes des nouveautés dans l'école et du projet éducatif révisé. Elle présente également sa vision de l'école et l'importance pour elle de la réussite des élèves et leur bien-être à l'école.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Avrel Roberge**, parent, et résolu:

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **Avrel Roberge**, parent, et résolu:

QUE **Sarah Couture**, préside l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **Sarah Couture**, parent, et résolu:

QUE **Manon Turgeon**, agisse comme secrétaire d'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par **Marie-Pierre Gervais**, parent, et résolu:

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du **18 septembre 2013** soit adopté tel que déposé.

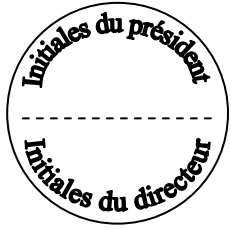
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 14-15-001

AG # 14-15-002

AG # 14-15-003

AG # 14-15-004



Procès-verbal **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS** **de l'École _____ de la Clé-des-Champs_____**

N° de la résolution
ou annotation

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente du conseil d'établissement, **Sarah Couture**, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Copie de ce rapport sera transmis à la Commission scolaire.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Sans objet

7. ÉLECTIONS

7.1 ADOPTION DE RÈGLES D'ÉLECTIONS

Il est proposé par **Sylvain Larochelle** que les votes seront tenus à mains levées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Sylvain Larochelle se propose pour présider les élections aux différents postes de représentants des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.3 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

Sandra Malenfant se propose comme parent agissant comme scrutateur.

Il est proposé par **Sylvain Larochelle**, parent, et résolu:

QUE **Sandra Malenfant** et **Catherine Lessard**, parents, agissent comme scrutateurs.

7.4 ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente d'élections informe qu'il y a **3** postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école pour un mandat de 2 ans.

Il est proposé par Sophie Coulombe, parent, la candidature d'Avrel Roberge; Accepte

Il est proposé par Sophie Coulombe, parent, la candidature d'Émilie Richard; Accepte

Il est proposé par Sandra Malenfant, parent, la candidature d'Anick Lepage; Accepte

Il est proposé par Sandra Malenfant, parent, la candidature de Sonia Lachance; Refus

Il est proposé par Sarah Couture, parent, la candidature de Nadine Noiseux; Accepte

ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants, nous procédons à un vote à mains levées.

Suite aux résultats du vote, Avril Roberge, Émilie Richard et Nadine Noiseux sont élues aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.

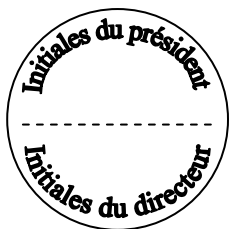
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 14-15-006

AG # 14-15-007

AG # 14-15-008

AG # 14-15-009



Procès-verbal

De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

de l'École _____ de la Clé-des-Champs_____

N° de la résolution
ou annotation

7.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DES PARENTS AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La présidente de l'assemblée informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents de la Commission scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :

- **Avrel Roberge,**
- **Nadine Noiseux,** substitut.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, il est proposé et résolu que ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 14-15-010

8. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : FORMATION

Il est proposé par **Sylvain Larochelle,** parent, et résolu:

Qu'un organisme de participation de parents soit formé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 14-15-011

ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : ÉLECTION DES MEMBRES

Les parents suivants présentent leur candidature pour faire partie de l'organisme de participation de parents, savoir :

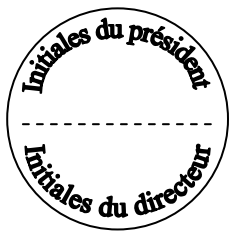
- Sonia Lachance
- Isabelle Côté
- Bianka Leduc
- Dashiele Haskin
- Annie Carulla
- Nadine Noiseux
- Elisa Fournier
- Anick Lepage
- Sophie Coulombe
- Maguy Carpentier
- Catherine Lessard
- Marie-Josée cornay
- Émilie Richard
- Sarah Couture
- Marie-Josée Matton
- Marie-Pierre Gervais

Il est proposé par **Sandra Malenfant,** parent, et résolu:

QUE les personnes ci-haut mentionnées soient élues membres de l'organisme de participation de parents pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 14-15-012



Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École _____ de la Clé-des-Champs_____

N° de la résolution
ou annotation

AG # 14-15-013

9. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La directrice de l'école informe l'Assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le **6 octobre 2014** à 18 h 30, à l'école.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 32

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par **Pascale Bouchard**, parent, et résolu:

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signature)
Le président d'Assemblée

(signature)
La directrice